

# Calendrier des levées 2017 – Règlement des déchets de mars 2007 sur confignon.ch



**Ordures ménagères (incinérables):** Levée les **mardis et vendredis**. A déposer dans un conteneur ad hoc le soir, la veille du jour du ramassage.

**Seuls les conteneurs seront levés.**



**Déchets de cuisine et de jardin:** Levée le **mercredi après-midi**. A déposer dans un conteneur si possible vert (au minimum avec le picto ad hoc). Les déchets de cuisine doivent être mis dans des sacs compostables. Les déchets de jardin (sauf branches d'arbres) doivent être déposés en vrac dans le conteneur.

**Seuls les conteneurs seront levés.**

**Branchages:** voir jours de levée ou dépôt à l'ESREC. Les branches issues de la taille des arbres et des haies.

**Dans un conteneur ou en fagots.**



**Verre:** voir jours de levée ou points de récupération. Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

Sont à exclure: les verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïences, céramique, porcelaine, etc.

Uniquement les jours prévus à cet effet.

**Dans un conteneur ou récipient solide.**



**Papier:** voir jours de levée ou points de récupération. Journaux, magazines, enveloppes, emballage, etc. Le papier doit être propre (exempt d'huile ou autre substance).

Non recyclables: mouchoirs et serviettes en papier, briques de lait et de thé froid, feuilles autocollantes, papiers ou emballages souillés, etc. Uniquement les jours prévus à cet effet.

**Dans un conteneur ou paquets ficelés.**



**Objets encombrants et ferraille:** voir jours de levée ou dépôt à l'ESREC. À déposer la veille au soir du jour de ramassage.



Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

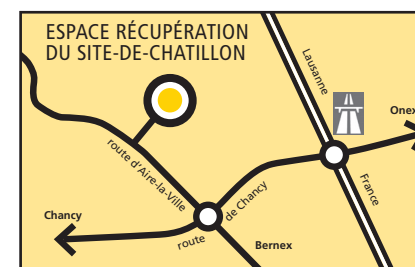
**Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex: punaises de lit).**



**PET:** Il existe des points de récupération communaux (voir les plans), mais nous vous convions autant que possible, à ramener vos emballages PET dans les commerces (recycleurs officiels).

Levées spéciales	Papier	Verre	Encombrants	Branchages
janvier		12	19	
février	2	9	23	
mars			30	
avril	6	13	20	25
mai				9
juin	1	15	22	27
juillet				
août	3	17		
septembre			28	
octobre	5	12	26	
novembre			23	7
décembre	7	14		

**POUR TOUS LES AUTRES DECHETS:** voir les points de récupération à Confignon ou ESREC (espace de récupération cantonal) du site de Châtillon ouvert 7 jours sur 7.



Lundi-vendredi:  
de 14h30 à 19h30  
Samedi-dimanche:  
de 9 h 30 à 17 h 00  
**022 420 91 22**

Info-service cantonal:  
022 546 76 00

Retrouvez toutes ces informations sur [confignon.ch](http://confignon.ch) > vie pratique > déchets

**Les points de récupération à Confignon** (containers-terriers enterrés et déchetterie) page suivante.

**Mairie de Confignon** – 022 850 93 93 et [info@confignon.ch](mailto:info@confignon.ch) – Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 8h00-12h00 et mercredi 17h00-18h30. Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures. Juillet-août: 8h00-12h00.



### Ecopoints

- 1. Chemin de Sur-Beauvent 2
- 2. Chemin de Pontverre 10
- 3. Chemin de Pontverre (crèche)
- 4. Chemin des Hutins 3
- 5. Rue Edouard-Vallet 18
- 6. Rue Edouard-Vallet 15-21
- 7. Chemin de la Charroyette 10-12
- 8. Chemin du Vuillonex 36
- 9. Route de Soral 11
- 10. Rue Joseph-Berthet 5-7
- 11. Chemin du Vuillonex 40



- 12. Route de Loëx 75
- 13. Rue Joseph-Berthet 18
- 14. Rue Edouard-Vallet / Ecole de Cressy
- 15. Rue Louis Frédéric Eckert 9
- 16. Chemin Carabot (école)

- 17. Rue Edouard-Vallet 73-77

- 18. Place de l'Eglise 8 - Auberge

13, route de Soral, Ecopoint+ rue René-Jollien et déchetterie



### Ecopoints +

- 19. Rue René Jollien 8



### Déchetterie

- 20. Chemin de Sous-le-Clos / Allée du Cimetière

